

Pénurie de médecins, où en sommes-nous ?



Les médecins généralistes tendent à diminuer dans la commune et ceux qui sont déjà présents n'acceptent plus de nouveaux patients. Vous avez été nombreux à nous faire part de cette préoccupation lors des échanges dans les différents ateliers organisés durant les REQ.

LE CONSTAT

Selon la carte de zonage des médecins généralistes établie en 2014 et actualisée au début du mois de juillet dernier par l'Agence Régionale de Santé (ARS), l'Alsace reste mieux lotie que la moyenne nationale. Toutefois, face à une pyramide des âges vieillissante et au non renouvellement des médecins, la commune n'est pas épargnée et la problématique de la pénurie de médecins se pose de plus en plus. A Kingersheim, avec 11 médecins intervenant dans une commune dont la population compte 13 346 habitants, le ratio est de 0,85 médecin pour 1 000 habitants (1,36 médecins/1 000 habitants en Alsace).

CE QUE L'ON PEUT FAIRE

Si la Ville ne dispose pas de marge de manœuvre pour intervenir réglementairement dans ce domaine, elle cherche toutefois à soutenir et à favoriser la mise en œuvre de solution telle que les maisons de santé pluridisciplinaire (MSP) faisant intervenir simultanément médecins, infirmiers et soignants paramédicaux.

Cette mesure phare du plan santé du gouvernement constitue la meilleure des réponses à apporter dans le contexte actuel. Elle répond notamment à une préconisation de l'Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne (AURM) en faveur d'une unicité de lieu pour les professionnels de la santé afin de solutionner la baisse préoccupante du nombre de médecins généralistes sur le territoire de m2A*. Ces lieux où s'invente la médecine de demain auraient nettement la préférence de jeunes généralistes.

Ainsi, en plus du cabinet médical regroupant plusieurs généralistes et spécialistes situé sur le Faubourg de Mulhouse, de nouveaux projets privés de ce type sont à l'étude dans les secteurs du centre-ville et de la rue de Pfastatt. Le service urbanisme de la mairie qui a déjà été consulté pour instruire les dossiers sur le plan réglementaire accompagne au mieux les démarches des instigateurs de ces projets pour délivrer les autorisations (permis de construire...).



BON À SAVOIR

A souligner également une politique incitative de l'ARS, l'Etat et l'Assurance maladie pour encourager les médecins généralistes à s'installer dans les territoires en sous-effectif en renforçant le dispositif d'aides financières aux nouvelles installations.

* Selon une étude de l'AURM de mai 2015, 55 % des médecins libéraux installés sur le secteur de m2A sont âgés plus de 55 ans, contre 61 % à Mulhouse intra-muros.